



LES MÉDDAILLES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Date de création : 2020

Porteuse du projet : Lucile Mauranne

Structure : Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Cible : 132 collèges (publics ou privés) des Hauts-de-Seine

Catégorie : Dispositif

DESCRIPTION :

Le dispositif MEDDAILLES du développement durable est une démarche annuelle de valorisation des collèges publics et privés sous contrat des Hauts-de-Seine qui s'engagent concrètement dans le développement durable en mettant des actions en place sur une ou plusieurs des 10 thématiques suivantes : Biodiversité, Tri/recyclage/économie circulaire, Consommation éco-responsable, Mobilité, Eau, Énergie/bilan carbone, Solidarité, Santé/bien-être, Respect/civisme, Gouvernance/transversalité.

Les MEDDAILLES poursuivent un double principe :

- La récompense systématique des la première action significative : remise d'une médaille ;
- L'incitation à la poursuite de la démarche : réalisation d'une collection de médailles. Ce sont les établissements qui, au moment de leur candidature, choisissent sur quelle(s) thématique(s) ils souhaitent être médaillés (3 maximum par édition). Les MEDDAILLES sont ensuite attribuées selon 2 critères : Qualitatif (niveau d'implication des élèves dans l'action) et Quantitatif (nombre d'élèves impactés par le déploiement de l'action).

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent une grille de lecture complète et structurée du DD pour approfondir les 10 thématiques, puisqu'ils permettent des actions dans un domaine qui affecteront les résultats dans d'autres, équilibrant les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

POINTS REMARQUABLES :

- Les candidats ayant reçu au moins une médaille de niveau argent ou or peuvent candidater au Prix du Jury conformément au règlement.
- Tous les collèges seront récompensés dès leur première participation par 1 à 3 médailles en fonction du nombre d'actions présentées.



LES OBJECTIFS :

- Valoriser et donner plus de visibilité à un maximum d'actions concrètes menées par les collèges ;
- Faire connaître tous les thèmes du développement durable, en s'appuyant sur un cadre universel, les 17 ODD ;
- Recentrer la compétition sur l'établissement et sa capacité d'amélioration dans la durée ;
- Récompenser tous les participants dès la 1ère participation.

LES RÉSULTATS :

Pour la première édition 2020-2021 : 22 communes et 28 collèges ont déjà participé aux MEDDAILLES. 64 médailles ont été distribuées pour récompenser les 64 actions présentées :

- 2 médailles de bronze pour des actions de sensibilisation ;
- 44 médailles d'argent pour des actions ponctuelles ;
- 18 médailles d'or pour des actions pérennes dans l'établissement.
- Un collège lauréat au prix du Jury a reçu la récompense de 5 000 €.



LES ÉTAPES CLÉS :



LES PARTENAIRES TECHNIQUES :

Le jury se compose d'élus du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, de personnes qualifiées dont un représentant du Comité 21 et un représentant de l'Inspection académique de Versailles.

Les ateliers de menuiserie du Département ont réalisé les supports des MEDDAILLES offerts aux participants afin de valoriser le dispositif dans les établissements.

MOTS-CLÉS :

Éducation au développement durable, co-construction, sensibilisation, formation, mobilisation des acteurs, partenariats.

LES RÉSULTATS :

LES OBJECTIFS DÉVELOPPEMENTS DURABLES (ODD)



LIENS INTERNET :

Téléchargement dossier d'inscription : <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/colleges-et-education/des-activites-pedagogiques-numeriques-et-citoyennes/eco-college>

Publication des résultats sur : <https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles>

CONTACT :

les-meddailles@hauts-de-seine.fr